

Offre d'emploi

N° 24042

Affichage interne et externe

7 mai 2024 au 29 mai 2024

Prolongation de la période d'affichage jusqu'à ce que le poste soit pourvu

PROFESSEURE OU PROFESSEUR SCIENCE DES DONNÉES SPATIALES EN ÉTUDES URBAINES CENTRE URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ À MONTRÉAL Poste menant à la permanence

Sommaire de la fonction

Le Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS offre un poste conduisant à la permanence en formation et recherche en science des données spatiales appliquée au champ des études urbaines. Ce poste s'inscrit dans l'axe 1 « Dynamiques des environnements urbains », l'enjeu 2 « Transformation des milieux de vie et défis environnementaux » et l'enjeu 4 « Construction des inégalités sociales » du programme scientifique du Centre.

Principales tâches et responsabilités

La personne retenue pour ce poste de professeur.e devra démontrer un bilan de réalisations et de publications offrant des contributions théoriques et empiriques significatives dans le domaine de la science des données spatiales en études urbaines. Ceci inclut l'utilisation et/ou le développement de nouvelles méthodologies de pointe reposant sur les langages et les outils les plus utilisés en science des données spatiales (Python, R, ArcGIS Pro, QGIS, etc.) de même que la connaissance des méthodes en analyse et visualisation de données spatiales. Des compétences d'acquisition (e.g. API et plateformes), d'extraction, d'intégration et de production de données spatiales urbaines sont des atouts. La personne qui occupera ce poste sera en mesure d'aborder une perspective théorique et critique de la science des données spatiales. Elle devra développer des activités de recherche novatrices sur des sujets de recherche en études urbaines tels que :

- Les iniquités urbaines ;
- Les transformations socioéconomiques urbaines ;
- La justice environnementale ;
- Les enjeux d'accessibilité, de mobilité urbaine et de transport actif ;
- Les perspectives critiques sur les SIG.

La personne retenue sera en mesure d'assurer le financement de ses activités de recherche par le biais d'octrois externes provenant d'organismes publics et privés, ou en partenariat avec les milieux preneurs; de participer à des activités de formation, notamment dans le champ de la science des données spatiales dans le cadre des programmes de 2e et 3e cycles en études urbaines, et à l'encadrement d'étudiant.e.s et de personnel de recherche; de contribuer au rayonnement de l'INRS sur les plans national et international.

Exigences normales et habiletés particulières

- Être titulaire d'un doctorat dans une discipline ou un champ d'études des sciences sociales, notamment en études urbaines, en géographie, en géomatique, en économie;
- Connaissance des outils et méthodologies de pointe en science des données spatiales;
- Démontrer des aptitudes pour la recherche, appuyées par un dossier de publications dans le domaine, notamment dans des revues évaluées par les pairs;

- Être capable d'articuler recherche empirique et contribution au développement théorique du champ d'études;
- Démontrer une productivité scientifique démontrant autonomie et originalité;
- Avoir de bonnes aptitudes pour la formation et l'encadrement d'étudiants de 2e et 3e cycles, de stagiaires postdoctoraux ainsi que du personnel de recherche dans les domaines relatifs aux sciences sociales;
- Être capable de travailler en équipe et en réseau (national et international) ainsi que dans une perspective multidisciplinaire et en collaboration avec des représentant.e.s de divers organismes;
- Démontrer sa capacité d'autofinancer ses recherches.

Langue de travail

La langue de travail est le français. La connaissance avancée de l'anglais est essentielle. Les candidat.e.s qui ont une faible connaissance de la langue française sont encouragé.e.s à soumettre leur candidature. Des ressources nécessaires seront mises à leur disposition afin de faciliter l'apprentissage du français pour la personne choisie.

Lieu de travail

Institut national de la recherche scientifique (INRS)
Centre Urbanisation Culture Société

Montréal
385, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2X 1E3 Canada

Traitement

Selon la convention collective en vigueur à l'INRS.

Comment postuler ?

L'INRS encourage les personnes candidates répondant aux exigences du poste, à postuler en ligne dans la section « Emplois » au plus tard le **29 mai 2024** en incluant :

- une brève lettre d'intérêt;
- leur curriculum vitæ complet;
- leur copie des trois plus importantes publications;
- une description de leur recherche actuelle et future (maximum de 2 pages en incluant les références);
- un sommaire faisant état de leur expérience et de leur philosophie d'encadrement et d'enseignement (maximum 1 page);
- le nom et les coordonnées de trois personnes répondantes, via le site Web de l'INRS.

Les dossiers incomplets ne seront pas évalués. Dans l'éventualité où des documents complémentaires devraient être joints à votre candidature, et ce, seulement s'il s'agit d'un format impossible à télécharger, nous vous invitons à les faire parvenir à l'adresse suivante : concours.ucs@inrs.ca

Institut national de la recherche scientifique (INRS)
Centre Urbanisation Culture Société

Montréal
385, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2X 1E3 Canada

Souscrivant à un Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE) ainsi qu'aux exigences d'équité en matière d'emploi du Programme de contrats fédéraux et valorisant l'équité, la diversité et l'inclusion, l'INRS invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes en situation de handicap.

Les outils de sélection peuvent être adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, et ce à toutes les étapes du processus de recrutement. Si vous prévoyez avoir besoin de mesures d'adaptation, ou pour toutes questions concernant l'équité, la diversité et l'inclusion à l'INRS, veuillez joindre, en toute confidentialité, le edi@inrs.ca.

L'INRS demande également à ses comités de sélection de tenir compte des interruptions de carrière et des circonstances spéciales lors de l'évaluation des candidatures. Les personnes candidates sont donc invitées à indiquer la nature de ces interruptions ou circonstances spéciales dans leur lettre de présentation.